

Parents d'élèves de l'Ecole Guilloux (FCPE Ecole Guilloux)
Saint Genis Laval

Saint Genis Laval, le 26 janvier 2026

A l'attention de Mme Fabienne BUCCIO
Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et Préfète du Rhône
Préfecture du Rhône
69419 LYON cedex 03

Objet : Projet de Chaufferie Biomasse Saint Genis Laval

Madame la Préfète,

En tant que représentants des parents d'élèves de l'école Guilloux (élémentaire et maternelle) située à moins de 100 mètres du site, **nous exprimons une opposition claire à l'implantation de la chaufferie biomasse projetée à cet emplacement.**

Nous avons pu prendre connaissance de l'ensemble de la documentation du projet dans le cadre de l'enquête publique et l'étude d'impact elle-même reconnaît que le projet s'inscrit dans un environnement urbain dense comprenant des établissements accueillant des populations sensibles, dont une crèche municipale, **une école maternelle et une école primaire en zone très proche** et qu'il génère des émissions atmosphériques, du trafic poids lourds et des nuisances sonores.

La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) souligne des insuffisances majeures dans l'évaluation des impacts, notamment une analyse incomplète des risques sanitaires liés aux particules fines, au trafic induit, au bruit, empêchant toute conclusion robuste sur la protection de la santé des riverains.

L'Agence régionale de santé (ARS) appelle à une vigilance renforcée du fait de la proximité de populations sensibles, en particulier les enfants, et souligne les limites de l'évaluation sanitaire présentée.

Ces constats traduisent **une approche insuffisamment protectrice de la santé publique à moyen et long terme.**

Dans ces conditions, **nous considérons que la localisation du projet est inadaptée et demandons que l'implantation de la chaufferie soit revue, hors de toute proximité immédiate d'établissements scolaires** et de lieux accueillant des populations vulnérables : **nos enfants seront en 1^{ère} ligne de cette pollution générée par cette nouvelle chaufferie**, dans un environnement déjà fortement impacté par les industries environnantes (Arkema, Raffinerie, Elkem notamment).

Imposer l'implantation, telle qu'elle est prévue, de cette chaufferie revient à faire payer à une population, sur plusieurs domaines dont sanitaire le prix d'une écologie aveugle et irresponsable.

Le principe de précaution, quant à la santé de nos enfants à court ou moyen terme, nous semble essentiel et nous vous remercions vivement pour votre écoute et appui.

Recevez nos salutations distinguées.

FCPE Ecole Guilloux
Saint Genis Laval